

# **ÉVALUATION DE LA CULTURE DU SAVOIR AXÉE SUR LA RECHERCHE**

## **Rapport d'évaluation final**

Préparé par Universalia et la Division de l'évaluation du CRSH

Date : mars 2017



## TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES .....	ii
Liste des tableaux et des figures .....	iii
Liste des acronymes .....	iv
RÉSUMÉ .....	v
<b>1 Introduction .....</b>	<b>1</b>
<b>2 Profil du programme .....</b>	<b>1</b>
2.1 Programme Connexion du CRSH .....	1
2.2 Le sous-programme Culture du savoir axée sur la recherche et les prix Impacts .....	1
<b>3 Méthode d'évaluation .....</b>	<b>3</b>
3.1 Contexte et portée de l'évaluation .....	3
3.2 Collecte et analyse des données .....	4
3.3 Difficultés, limites et stratégies d'atténuation .....	6
<b>4 Constatations de l'évaluation .....</b>	<b>6</b>
4.1 Pertinence .....	6
4.2 Rendement .....	10
4.3 Conception et prestation .....	13
<b>5 Conclusions .....</b>	<b>16</b>
<b>6 Recommandations .....</b>	<b>17</b>
Annexe A - Modèle logique du programme Connexion .....	19
Annexe B - Matrice d'évaluation .....	20
Annexe C - Liste des constatations.....	23
Références .....	25

## Liste des tableaux et des figures

Tableau 1. Les cinq prix Impacts annuels. ....	2
Tableau 2. Source des données de l'évaluation.....	5
Tableau 3. Comparaison des dépenses administratives liées aux prix Impacts et aux bourses du CRSNG. ....	13
Figure 1 : Nombre de candidatures par prix, 2013-2016 .....	8

## Liste des acronymes

\$ CAN	Dollar canadien
CCE	Comité consultatif sur l'évaluation
CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
CRSNG	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
CSR	Culture du savoir axée sur la recherche
LGFP	<i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>
PFR	Portefeuille de la formation en recherche
SIGSB	Système informatisé de gestion des subventions et bourses
SSH	Sciences sociales et humaines
STI	Science, technologie et innovation

### RÉSUMÉ

#### *Introduction, portée et méthode*

Ce rapport présente les résultats d'une évaluation du sous-programme Culture du savoir axée sur la recherche (CSR) du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), et plus précisément son élément principal, l'occasion de financement des prix Impacts. L'évaluation a été réalisée de manière à satisfaire aux exigences liées à la portée de l'évaluation énoncées dans la Politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor (2016) ainsi qu'aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Les évaluateurs ont fait appel à bon nombre de sources de données pour examiner trois grandes questions : la pertinence, le rendement de même que la conception et la mise en œuvre des prix. Ils ont ainsi recueilli, analysé et résumé les données obtenues des sources suivantes : entrevues menées auprès d'importants intervenants, données des rapports sur les réalisations fournies par les lauréats, examen des données administratives (dont les données financières), examen des fichiers de programme (dossiers de candidature et couverture dans les médias sociaux), examen des documents et analyse de l'environnement de bourses comparables attribuées à l'échelle nationale et internationale.

Les cinq prix Impacts du CRSH sont conçus de manière à mettre à profit et à appuyer la culture du savoir axée sur la recherche. Chaque prix vise à reconnaître chaque année le travail d'un chercheur ou d'un étudiant exceptionnel dans le domaine des sciences humaines en soulignant ses réalisations en matière d'activités de recherche, de formation en recherche, de mobilisation des connaissances et d'activités de diffusion. Quatre des prix ont été lancés en 2013 et offrent une bourse de 50 000 \$, tandis que la Médaille d'or actuelle, qui a été intégrée dans l'ensemble des prix Impacts en 2013, consiste en une bourse de 100 000 \$. L'évaluation porte sur trois cycles de concours (2013-2015). La principale limite de l'évaluation était le peu de données disponibles, compte tenu de la mise en œuvre récente des prix. Cet état de fait a nui à la capacité d'effectuer des essais statistiques satisfaisants en raison de la petite taille des échantillons. Pour pallier ce manque, tous les lauréats à ce jour ont été invités à participer à l'évaluation, et des sources de données parallèles ou élargies (p. ex. données sur la Médaille d'or de 2003 à 2012) ont été utilisées le cas échéant.

#### *Constatations*

**Pertinence.** Les prix Impacts remplissent un objectif distinct et important dans le contexte du financement canadien, soit celui de souligner et de récompenser les réalisations de la recherche canadienne en sciences sociales et, en particulier, de favoriser la mobilisation et la transmission de connaissances significatives en sciences humaines à l'échelle de la société. Ce rôle cadre bien avec les priorités du gouvernement fédéral visant à soutenir l'excellence dans les sciences et avec le premier résultat stratégique du CRSH et les priorités organisationnelles actuelles. Même si certains intervenants ont proposé de modifier légèrement les bourses individuelles afin d'en accroître le caractère distinctif et la valeur ajoutée, les prix ont bien fonctionné en tant qu'ensemble cohérent. La diminution récente du nombre de mises en candidature ne menace en rien la pertinence des prix Impacts.

**Rendement.** Selon les données limitées dont nous disposons à ce jour, les prix ont permis d'aider les lauréats à réaliser des activités de mobilisation des connaissances et à approfondir les activités de recherche. En moyenne, les lauréats ont indiqué avoir produit 28,4 extraits de recherche et mené à bien 5,1 activités de mobilisation des connaissances. Les prix ont aussi permis d'améliorer la capacité de recherche des chercheurs et des établissements, alors que 71,4 % des répondants aux rapports sur les réalisations (5 personnes sur 7) ont utilisé les fonds reçus pour former des étudiants et que 85,71 % (6 personnes sur 7) ont participé à de nouvelles collaborations au sein et à l'extérieur de leur propre établissement.

Même si les prix sont déjà considérés par les intervenants et les boursiers comme prestigieux à cette étape de leur existence, ils n'ont réussi à accroître la visibilité à long terme des lauréats et du CRSH que dans une faible mesure. Ce résultat s'explique en partie par le fait que le CRSH et la plupart des lauréats (sauf les jeunes chercheurs dans la catégorie Talent) sont déjà bien connus. Les données tirées de Twitter indiquent que le regain d'attention dont jouissent les lauréats après la cérémonie de remise

des prix ne dure que quelques jours. Cet effet est semblable pour le CRSH, mais il est plus durable pour les établissements lauréats.

Le rapport entre les frais administratifs et les coûts du programme est élevé en raison de la faible valeur des fonds associés à chacun des prix, ce qui réduit les économies d'échelle. Par contre, le rapport coût-efficacité se compare favorablement aux occasions de financement des prix du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG).

**Conception et prestation.** Le programme des prix Impacts a été exécuté en grande partie comme prévu et à la satisfaction des intervenants. Les exceptions sont la visibilité de la cérémonie de remise des prix qui, selon bon nombre d'intervenants, pourrait être améliorée, et la mise en œuvre de mécanismes pour les rapports sur les réalisations et les rapports financiers, lesquels demeurent peu efficaces. La sous-utilisation et la sous-déclaration des fonds versés sont particulièrement préoccupantes.

Pour ce qui est de l'accès, les intervenants n'ont relevé aucun obstacle quant aux critères, aux règles ou aux processus de mise en candidature. Les données d'entrevue ont fait ressortir que les intervenants sont d'avis que certains groupes démographiques ont moins de chance de remporter un prix. Plus précisément, aucun petit établissement ni établissement francophone n'a remporté de prix à ce jour, malgré la présentation de candidatures à chaque année de concours. Les données limitées recueillies à ce jour n'ont pas permis de confirmer ces tendances d'un point de vue statistique; celles-ci devraient faire l'objet d'un suivi étroit à l'avenir.

**Conclusion.** Dans l'ensemble, après trois ans d'existence, les prix Impacts sont respectés et appréciés des intervenants, ils permettent de reconnaître l'excellence et l'impact et ils enrichissent le financement canadien de la recherche sur les sciences humaines. Même s'il n'a pas été possible, d'examiner les résultats intermédiaires et à long terme compte tenu de la mise en œuvre récente des prix, il ressort de l'évaluation que les résultats immédiats prévus pour les prix Impacts ont été atteints : bon nombre d'activités de mobilisation de la recherche, d'extrants de recherche, d'activités de formation en recherche et de collaborations de recherche peuvent être attribués aux prix. Par ailleurs, le prestige et l'efficacité des prix devraient augmenter au fil du temps, à mesure qu'ils seront mieux connus et établis. Parmi les principales préoccupations soulevées, citons l'efficacité limitée de la stratégie de marque des prix, la sous-utilisation et la sous-déclaration des fonds, et le peu de succès des établissements de petite taille et des établissements francophones.

### Recommandations

- 1. Encourager les établissements de petite taille à présenter des candidatures.** Les petits établissements sont le seul groupe d'établissements qui a présenté un moins grand nombre de candidats et qui affiche une baisse du nombre de mises en candidature probante pendant la période de trois ans visée par l'examen. Pour encourager ou favoriser la présentation de candidatures, les intervenants ont proposé des suggestions, par exemple : a) réduire le nombre limite de pages pour certains dossiers de candidature; b) permettre la présentation des documents par voie électronique, en particulier pour les lettres d'appui (p. ex. afin de réduire le temps nécessaire pour rassembler les signatures sur papier, notamment celles des établissements appuyant conjointement la candidature d'autres établissements ou organismes).
- 2. Clarifier les principaux concepts.** La clarification de certains termes devrait faciliter et encourager la présentation de candidatures. À cette fin, on pourrait :
  - a. décrire le terme « impact » (p. ex. bien expliquer comment les chercheurs en sciences humaines peuvent démontrer l'impact de leurs travaux);
  - b. préciser le contenu d'un plan de promotion pour en améliorer l'uniformité et la qualité. Ces orientations pourraient aussi comprendre des suggestions sur la façon de concevoir des plans de promotion qui favorisent une visibilité durable au fil du temps;
  - c. établir une distinction entre les catégories de prix, surtout les prix Partenariat et Connexion. On pourrait, par exemple, revoir les critères d'attribution, ajouter

certaines caractéristiques distinctives aux prix, modifier le libellé de la stratégie de marque publique des prix et fournir aux établissements qui présentent des candidatures des exemples de candidats admissibles ou retenus<sup>1</sup>.

- 3. Améliorer la stratégie de marque et la promotion des prix Impacts.** Il faudrait renforcer la stratégie de marque et la visibilité des prix Impacts et celle du CRSH. À cet effet, les intervenants recommandent notamment a) d'accroître la visibilité de la cérémonie de remise des prix, en organisant un événement indépendant ou en élargissant et en diversifiant l'auditoire; b) de mettre à profit d'autres événements pour inviter des lauréats; c) d'organiser ou de soutenir des événements dans la ville où sont établis les lauréats.
- 4. Surveiller la participation et la réussite de façon continue.** À l'avenir, il faudrait surveiller tout obstacle décelé ou perçu relativement à l'accès au programme. Une attention particulière devrait être accordée à certains groupes, dont les petits établissements et les établissements francophones.

---

<sup>1</sup> Les profils d'anciens lauréats sont aussi accessibles au public sur le site Web des prix Impacts. Les instructions fournies dans le dossier de candidature pourraient inclure un renvoi à cette ressource.

## 1 Introduction

Voici le **rapport d'évaluation final** du sous-programme Culture du savoir axée sur la recherche (CSR) du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). En vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) (1985, 42.1, p.1), « chaque ministère procède à un examen quinquennal de chaque programme en cours relevant de sa responsabilité afin d'en évaluer l'utilité et l'efficacité. » La dernière évaluation des prix du CRSH remonte à 2011-2012 (alors que le programme s'appelait « Prix et bourses spéciales »). Par conséquent, une nouvelle évaluation des prix est prévue en 2016-2017. La présente évaluation respecte l'exigence du sous-programme Culture du savoir axée sur la recherche en matière de responsabilisation, et plus précisément son élément principal, l'occasion de financement des prix Impacts<sup>2</sup>. Se faisant, elle satisfait aux exigences énoncées dans la Politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor ainsi qu'aux directives et normes connexes.

## 2 Aperçu du programme

La section qui suit présente un aperçu du programme Connexion du CRSH, dans le cadre duquel les occasions de financement des prix Impacts sont offertes. Le contenu de cette section a été adapté à partir du site Web du CRSH et de la Stratégie de mesure du rendement du programme Connexion.

### 2.1 Programme Connexion du CRSH

Le programme Connexion est l'un des trois programmes du CRSH contribuant à l'atteinte du principal résultat stratégique, soit que le Canada devienne ou demeure « chef de file mondial de la recherche et de la formation en sciences humaines ». Le programme Connexion vise à établir des liens entre les différents chercheurs et avec des groupes en dehors du milieu universitaire afin de favoriser la diffusion multidirectionnelle des connaissances en sciences humaines. Les objectifs de ce programme sont les suivants :

- favoriser la diffusion multidirectionnelle des connaissances en sciences humaines parmi les chercheurs ainsi qu'entre le milieu universitaire et l'ensemble de la communauté, afin d'accroître l'influence, l'impact et les avantages sur les plans intellectuel, culturel, social et économique;
- accroître l'accessibilité et l'utilisation des connaissances issues de la recherche en sciences humaines au sein et en dehors du milieu universitaire;
- appuyer l'établissement de liens réciproques entre les chercheurs en sciences humaines, ainsi qu'entre les chercheurs en sciences humaines et ceux qui sont en mesure de coproduire ou d'utiliser les connaissances issues de la recherche;
- appuyer la création de réseaux et d'outils de recherche en sciences humaines visant à favoriser la réalisation de travaux d'érudition et à accroître l'accessibilité de ces réseaux et outils en dehors du milieu universitaire.

### 2.2 Le sous-programme Culture du savoir axée sur la recherche et les prix Impacts

Le sous-programme intitulé Culture du savoir axée sur la recherche vise à instaurer et à maintenir une culture du savoir axée sur la recherche en sciences humaines. « Ainsi, il offre de la reconnaissance à des chercheurs, à des étudiants de cycle supérieur et à des boursiers postdoctoraux dont l'originalité et l'exceptionnelle contribution de recherche ont enrichi la société canadienne. De plus, il appuie des

---

<sup>2</sup> En 2012-2013, le CRSH a mis fin à son programme « Prix et bourses spéciales » et l'a remplacé par les prix Impacts (en y intégrant la Médaille d'or préexistante). Quatre prix et bourses spéciales évalués la dernière fois en 2011-2012 ont été éliminés, les autres ayant été maintenus pour compléter les subventions du CRSH ou des initiatives conjointes ou spéciales. Les bourses spéciales ne font pas partie de l'évaluation parce que leurs objectifs se distinguent de ceux des prix Impacts. Elles devraient être examinées prochainement en même temps que les bourses postdoctorales du CRSH.



activités d'échange de connaissances visant à consolider la capacité d'autres secteurs d'entreprendre des activités de recherche en sciences humaines et il encourage l'utilisation du savoir au profit de la société canadienne. » (Rapport sur les plans et les priorités 2016-2017 du CRSH). Les cinq prix Impacts du CRSH ont été conçus de manière à mettre à profit et à appuyer la culture du savoir axée sur la recherche dans le domaine des sciences humaines au Canada. Ils visent à reconnaître le travail de chercheurs et d'étudiants exceptionnels en soulignant leurs réalisations en matière d'activités de recherche, de formation en recherche, de mobilisation des connaissances et d'activités de diffusion financées en totalité ou en partie par le CRSH. Dans l'ensemble, le programme consiste à promouvoir et à approfondir les activités de recherche pour lesquelles des prix ont été attribués, ainsi qu'à souligner les réalisations du lauréat. Plus précisément, les prix Impacts visent les cinq objectifs suivants :

- souligner les réalisations en matière d'activités de recherche et de formation en recherche en montrant les résultats et l'impact sur les sciences humaines;
- mettre à profit et appuyer les réalisations et les travaux importants du Canada en matière de recherche;
- promouvoir les réalisations en recherche du lauréat concernant les travaux de recherche auxquels un prix a été attribué;
- mobiliser les connaissances issues de la recherche et susceptibles de produire une influence, un avantage et un impact d'ordre intellectuel, culturel, social et économique;
- reconnaître et promouvoir la formation en recherche.

Les prix Impacts ont été lancés en 2013, après le renouvellement de l'architecture d'alignement de programme du CRSH et la refonte du programme Prix et bourses spéciales du CRSH en 2012-2013. Exception faite de la Médaille d'or, qui existait déjà en vertu de l'ancienne architecture de programme, tous les prix Impacts ont été conçus et décernés pour la première fois en 2013-2014. Le tableau 1 présente une description sommaire de chacun des prix Impacts.

**Tableau 1. Les cinq prix Impacts annuels**

Nom	Décerné à...	Montant du prix par année
<b>Médaille d'or</b>	La Médaille d'or représente la plus haute distinction que le CRSH puisse décerner. Cette médaille est remise à un chercheur ayant contribué de façon remarquable à l'avancement des connaissances dans sa discipline des sciences humaines et dont le leadership, le dévouement et l'originalité de la pensée inspirent aussi bien les étudiants que les collègues.	100 000 \$
<b>Prix Talent</b>	Une personne qui 1) détient une bourse de doctorat ou une bourse postdoctorale du CRSH; 2) maintient un excellent niveau de réussite universitaire; 3) possède des aptitudes marquées en matière de recherche et de mobilisation des connaissances; 4) a démontré un grand potentiel comme chef de file au sein ou à l'extérieur du milieu universitaire.	50 000 \$
<b>Prix Savoir</b>	Un chercheur dont le projet de recherche 1) est financé, en totalité ou en partie, par le CRSH; 2) a suscité d'importantes contributions en matière de connaissances et a favorisé une meilleure compréhension de l'être humain, de la société et du monde; 3) s'est traduit par un impact manifeste au sein ou à l'extérieur du milieu universitaire.	50 000 \$
<b>Prix Connexion</b>	Un chercheur dont le projet financé par le CRSH a facilité la transmission et l'échange de connaissances issues de la recherche au	50 000 \$

Nom	Décerné à...	Montant du prix par année
	sein ou à l'extérieur du milieu universitaire; suscité la participation de son établissement ou de la collectivité dans son ensemble, et produit un impact d'ordre intellectuel, culturel, social ou économique.	
Prix Partenariat	Un partenariat officiel financé par le CRSH qui a contribué à la recherche, à la formation en recherche, à la mobilisation des connaissances et qui a eu un impact au sein ou à l'extérieur du milieu de la recherche en sciences humaines.	50 000 \$
TOTAL par année		300 000 \$ CAN <sup>3</sup>

### Processus de mise en candidature et de sélection

Les personnes mises en candidature pour un prix Impacts doivent être des citoyens canadiens ou des résidents permanents, avoir détenu ou détenir une bourse ou une subvention du CRSH liée à la catégorie pour laquelle leur candidature est présentée, poursuivre leurs activités de recherche et rester affiliées à un établissement ayant le droit d'administrer les fonds du CRSH. Les candidats doivent être proposés par leur établissement, et les mises en candidature concurrentes ou consécutives sont visées par certaines restrictions<sup>4</sup>.

Après réception des candidatures en avril, les prix Impacts sont sélectionnés par un jury multidisciplinaire des prix du CRSH. Les membres du jury, recrutés au Canada et à l'étranger, sont des représentants du milieu universitaire ainsi que des secteurs privé et sans but lucratif. Le jury évalue les candidatures en fonction de trois principaux critères de sélection pondérés<sup>5</sup> :

- 1) défi (envergure et portée, incluant l'originalité et l'importance de la recherche) - 15 %;
- 2) réalisations (impact et résultats) - 75 %;
- 3) capacité (stratégie de promotion de la recherche et réalisations) - 10 %.

Après la sélection, les finalistes sont annoncés en octobre (sauf dans la catégorie Médaille d'or, pour laquelle il n'y a pas de finalistes) et les lauréats sont connus au cours d'une cérémonie de remise des prix, en novembre.

## 3 Méthode d'évaluation

La section ci-après présente un aperçu de la méthode utilisée pour mener cette évaluation, notamment les questions d'évaluation et les données recueillies et analysées pour répondre à ces questions.

### 3.1 Contexte et portée de l'évaluation

La présente évaluation a été réalisée sur une très courte période, avec des ressources limitées. Cette situation s'explique par a) la faible ampleur des dépenses associées aux prix Impacts (300 000 \$ CAN par année); b) la mise en œuvre récente du programme; c) les renseignements recueillis à l'étape de la conception de l'évaluation, qui indiquaient un degré élevé de consensus à l'égard du besoin perçu et du faible risque du programme. Dans ce contexte, voici la portée de la présente évaluation.

<sup>3</sup> Les dépenses liées à ce programme sont administrées par le Portefeuille de la formation en recherche (PFR).

<sup>4</sup> Les établissements ne peuvent présenter qu'une seule candidature par catégorie par année (ce qui représente un maximum de cinq candidatures dans une année, soit une par prix). Un candidat peut être proposé deux années de suite pour deux prix différents. L'établissement peut aussi proposer un candidat deux années de suite pour le même prix, mais il devra ensuite attendre deux ans avant de soumettre de nouveau la candidature pour le même prix.

<sup>5</sup> Les sous-critères utilisés pour évaluer les éléments Défi, Réalisations et Capacité varient selon les prix afin de tenir compte des caractéristiques et des critères d'admissibilité particuliers qui s'y rapportent.

## Évaluation de la culture du savoir axée sur la recherche

- Le sous-programme Culture du savoir axée sur la recherche englobe à la fois les occasions de financement des prix Impacts et des subventions de synthèse des connaissances. Ces dernières ne sont toutefois pas évaluées dans le présent rapport, car elles représentent une occasion de financement récente, restreinte et de faible envergure qui cible certains domaines des défis de demain.
- L'évaluation porte sur les trois premiers cycles de concours depuis le lancement des prix Impacts (2013, 2014 et 2015), ce qui correspond à 15 prix ou lauréats représentant 10 établissements, et 215 candidats représentant 42 établissements. Cet échantillon a servi de base aux décisions liées à la conception de l'évaluation et pour la collecte des données.
- Aucune analyse documentaire n'a eu lieu pour cette évaluation, et le nombre de documents examinés est demeuré à un niveau raisonnable. Les documents à examiner ont été choisis avec soin pour répondre aux questions d'évaluation qui ne pouvaient être traitées adéquatement par d'autres sources de données.
- Les membres du jury n'ont pas été interrogés. L'évaluation reposait plutôt sur les « résumés des discussions stratégiques » de chaque cycle de concours (un résumé par cycle). Ces documents résumant les commentaires des membres du jury sur la conception et l'efficacité des prix Impacts.

L'évaluation abordait les cinq principaux enjeux suivants :

- Enjeu 1 : Besoin continu des occasions de financement;
- Enjeu 2 : Harmonisation avec les priorités, les rôles et les responsabilités du gouvernement fédéral et du CRSH;
- Enjeu 3 : Efficacité des occasions de financement (concrétisation des résultats escomptés);
- Enjeu 4 : Démonstration de l'efficacité et de l'économie;
- Enjeu 5 : Conception et prestation.

La matrice d'évaluation (annexe B) présente un résumé de l'intégral des questions d'évaluation.

En outre, le Comité consultatif sur l'évaluation (CCE) a défini **trois sujets prioritaires**.

- La mesure dans laquelle les éléments de conception et de prestation ont contribué à la visibilité de ces occasions de financement et à la participation connexe, notamment les processus de sélection et de mise en candidature déployés par les établissements pour les prix Impacts, et les obstacles perçus à la participation.
- L'efficacité de la stratégie de marque de cet ensemble de prix, ainsi que la perception des chercheurs et des établissements quant à la visibilité et au prestige des prix, compte tenu de la refonte et de la mise en œuvre récentes des prix Impacts.
- La mesure dans laquelle les prix Impacts atteignent les résultats immédiats prévus, étant donné qu'il est trop tôt dans le cycle de vie de cette occasion de financement pour examiner les résultats à long terme. Les résultats immédiats sont notamment la promotion de la recherche (c.-à-d. l'exécution d'un plan de promotion), l'affectation des fonds associés à chaque prix à des activités de recherche, de formation et de mobilisation des connaissances, et l'engagement des établissements à l'égard de la reconnaissance et de la promotion des réalisations de la recherche et des chercheurs en sciences humaines du CRSH.

### 3.2 Collecte et analyse des données

Les données de l'évaluation ont été obtenues à partir de six sources, comme le montre le tableau 2. Pendant la collecte des données, les renseignements qualitatifs et quantitatifs de chaque source ont été reportés dans une grille d'analyse organisée par question d'évaluation et indicateur. Après la collecte, la Division de l'évaluation du CRSH a analysé les données et résumé les conclusions de chaque source de données dans trois rapports techniques, organisés par question d'évaluation et indicateur.

Tableau 2. Sources des données de l'évaluation.

Rapport technique	Source de données	Description	Principaux enjeux abordés
1	Entrevues avec des intervenants clés	28 entrevues avec trois principaux groupes d'intervenants : 12 lauréats sur 15 (7 hommes, 5 femmes); 14 représentants d'établissement (7 établissements acceptés, 4 établissements refusés, 3 établissements ne présentant pas de candidature); deux entrevues de groupe (personnel de programme du CRSH, personnel des communications du CRSH, 7 répondants en tout).	3, 5
	Sondage concernant les rapports sur les réalisations	Questionnaire envoyé aux 15 lauréats au sujet des activités de recherche, de promotion et de mobilisation des connaissances; des dépenses; des résultats à court terme des prix. Sur les 15 lauréats sollicités, 7 ont répondu au sondage (46,67 %).	3, 5
2	Examen des données administratives	Examen a) des données sur les prix et les candidatures (tirées du SIGSB); b) des relevés de compte (façon d'utiliser les fonds) <sup>6</sup> ; c) des dossiers financiers (dépenses administratives).	1, 3, 4
	Examen du dossier du programme	Examen de la documentation sur les prix Impacts, notamment les dossiers de candidature, les reportages des médias, les données issues des médias sociaux et les résumés des discussions stratégiques (rétroaction annuelle des membres du jury sur la conception et l'efficacité des prix Impacts).	5
3	Examen des documents	Examen de 26 documents du CRSH et du gouvernement fédéral (p. ex. rapport et stratégie sur la mesure du rendement du CRSH; plan d'évaluation du CRSH; évaluations et réponses de la direction antérieures; Rapport sur les plans et les priorités 2016-2017 du CRSH; plan stratégique du CRSH jusqu'en 2020; Loi sur le CRSH de 1985; discours du Trône de 2015; Budget fédéral de 2016; publications et mandats ministériels, etc.).	1, 2
	Analyse de l'environnement	Analyse comparative de l'envergure et du type des prix Impacts par rapport à des prix nationaux ou internationaux comparables dans le domaine des sciences humaines et d'autres domaines, d'après l'analyse de l'environnement pour les subventions, bourses et prix en sciences humaines réalisée en 2011 et mise à jour à partir des données de 2012 à 2016.	1

**Enjeu 1** : Besoin continu des occasions de financement; **Enjeu 2** : Harmonisation avec les priorités, les rôles et les responsabilités du gouvernement fédéral et du CRSH; **Enjeu 3** : Efficacité des occasions de financement (concrétisation des résultats escomptés); **Enjeu 4** : Démonstration de l'efficacité et de l'économie; **Enjeu 5** : Conception et prestation.

<sup>6</sup> Les renseignements sur les dépenses de fonds indiqués dans les relevés de compte étaient limités, car aucun des lauréats ne s'était prévalu entièrement de sa bourse entre 2013 et 2015. Pour remédier à la situation, l'analyse a tenu compte également des dépenses de fonds des lauréats de la Médaille d'or entre 2003 et 2012.

### 3.3 Difficultés, limites et stratégies d'atténuation

Comme dans toute évaluation, celle-ci s'est butée à plusieurs difficultés ou limites, certaines relevées à l'étape de la conception de l'évaluation, d'autres observées durant la collecte et l'analyse des données.

La **principale limite** de cette évaluation est la nature limitée des données disponibles. Étant donné que les prix Impacts ont été lancés en 2013, il n'y avait de données disponibles que pour 15 lauréats au moment de l'évaluation. Par ailleurs, ces données sont partiellement incomplètes, soit en raison des caractéristiques du programme (aucune des subventions ou bourses reçues n'a été utilisée au complet à ce jour, ce qui signifie que les renseignements sur les dépenses de fonds sont limités), soit à cause du faible taux de réponse, notamment en ce qui a trait au rapport sur les réalisations (7 réponses sur 15). Ce manque de données limite les indications qui peuvent découler des estimations actuelles (plus précisément les estimations numériques et leur importance statistique) et empêche, de façon plus globale, la réalisation d'une évaluation des résultats à long terme à ce moment-ci.

La stratégie d'atténuation pour cette limite consiste, d'une part, à reconnaître le caractère précoce et approximatif de certaines constatations et, d'autre part, à inviter les 15 lauréats à participer au processus (12 lauréats ont été interrogés) et à mener au moins trois entrevues avec chaque catégorie d'établissements (établissements acceptés, établissements refusés, établissement de présentant pas de candidature). En outre, lorsqu'il n'y avait pas de données pour les trois cycles susmentionnés, d'autres sources ont été utilisées, comme le cycle de concours de 2016 pour les données sur Twitter et les cycles de concours de la Médaille d'or de 2003 à 2012 pour les relevés de compte (données sur les dépenses liées aux subventions et aux bourses).

Une **limite secondaire** de cette évaluation est le fait que les intervenants ont fourni eux-mêmes beaucoup de sources de données (sondage, entrevues). Étant donné que les intervenants peuvent souhaiter la prolongation ou l'élargissement du programme de bourses, leur opinion au sujet des prix peut être influencée favorablement. Les stratégies d'atténuation proposées sont la triangulation de l'information obtenue de nombreuses sources, tels que les sources de données autres qu'autodéclarées (p. ex. analyse de Twitter) et les données autodéclarées des établissements ne présentant aucune candidature. Toutes les sous-questions d'évaluation sauf une s'appuient sur plus d'une source de données.

## 4 Constatations de l'évaluation

### 4.1 Pertinence

#### ENJEU 1 - Nécessité continue des occasions de financement

**CONSTATATION 1 :** *Ces occasions de financement sont encore bien nécessaires, car les prix Impacts remplissent un objectif distinct et important, soit celui de souligner et de récompenser les réalisations de la recherche canadienne en sciences humaines et, en particulier, de favoriser la mobilisation et la transmission de connaissances significatives en sciences humaines.*

Tous les intervenants clés étaient d'avis qu'il est important d'offrir des bourses pour reconnaître les réalisations de la recherche canadienne en sciences humaines. Le recours aux bourses pour souligner les réalisations du milieu universitaire est soutenu par l'analyse de l'environnement de bourses semblables, qui a permis d'établir que de telles bourses existent au Canada dans d'autres domaines (p. ex. prix Feuille d'or des Instituts de recherche en santé du Canada), et aussi dans le domaine des sciences humaines à l'étranger (p. ex. Humanities Aronui Medal, en Nouvelle-Zélande, prix du Conseil de recherches de la Norvège).

Les intervenants clés ont aussi convenu que les prix Impacts se distinguent d'autres bourses et prix remis aux chercheurs canadiens en sciences humaines. Bien que l'analyse de l'environnement et les entrevues ait révélé un ensemble d'occasions de financement canadiennes en sciences humaines qui se comparent aux prix Impacts sur le plan des objectifs, de la portée et de la valeur, aucune ne fait totalement double emploi avec les prix Impacts. En particulier, bon nombre de ces autres occasions de financement a) sont réservées à des sous-groupes de chercheurs canadiens (p. ex. ensemble des prix de l'Association

francophone pour le savoir [Acfas]); b) ne se limitent pas à la recherche dans des disciplines des sciences humaines (p. ex. prix Innovation du gouverneur général, prix Killam); c) sont offertes sous forme de bourses et non de prix (p. ex. bourses de recherche de la Fondation Pierre-Elliott-Trudeau); ou d) ne sont pas axées explicitement sur l'impact ou la diffusion en dehors du milieu universitaire (p. ex. prix Molson). Plusieurs intervenants estimaient qu'en mettant l'accent sur l'impact et la mise en valeur des réalisations (plutôt que sur le financement de la recherche), les prix Impacts se distinguent des autres occasions de financement. D'ailleurs, à ce jour, un seul prix Impacts a été remis à un chercheur qui avait déjà remporté un prix Molson ou une bourse de recherche de la Fondation Pierre-Elliott-Trudeau.

Dans l'ensemble, les prix Impacts, qui mettent l'accent sur le Canada, les sciences humaines, l'impact et la mobilisation des connaissances, occupent une place unique parmi les possibilités de financement.

**CONSTATATION 2 : *En définissant mieux certains prix, on pourrait améliorer leur caractère distinctif et leur intégration dans le financement canadien des sciences humaines.***

Les personnes interrogées considéraient généralement que l'ensemble actuel des prix Impacts est complet et approprié. Cependant, ils ont attiré l'attention sur certaines lacunes perçues et zones de chevauchement. Les membres du jury et plusieurs personnes interrogées percevaient un dédoublement entre la terminologie et les critères de sélection des catégories de prix Savoir, Connexion et Partenariat. Ce dédoublement risque de semer la confusion chez les établissements qui présentent des candidatures, et peut avoir contribué à la diminution du nombre de mises en candidature dans ces catégories de prix. Les intervenants ont convenu qu'il serait utile de mieux définir les critères de sélection et d'établir une distinction plus nette entre les prix Savoir, Connexion et Partenariat.

En revanche, le prix Talent a attiré le plus grand nombre de candidatures. Par contre, quatre personnes interrogées déploraient que ce prix regroupe les étudiants des cycles supérieurs et les chercheurs postdoctoraux. Généralement, ces groupes sont perçus différemment par les établissements, car on s'attend à ce que les chercheurs postdoctoraux aient plus d'expérience et de publications à leur actif. Étant donné ces différences, les personnes interrogées ont indiqué qu'il serait logique de reconnaître les deux groupes séparément (p. ex. en divisant le prix Talent en deux ou en remettant le prix annuel en alternance entre les étudiants des cycles supérieurs et les chercheurs postdoctoraux).

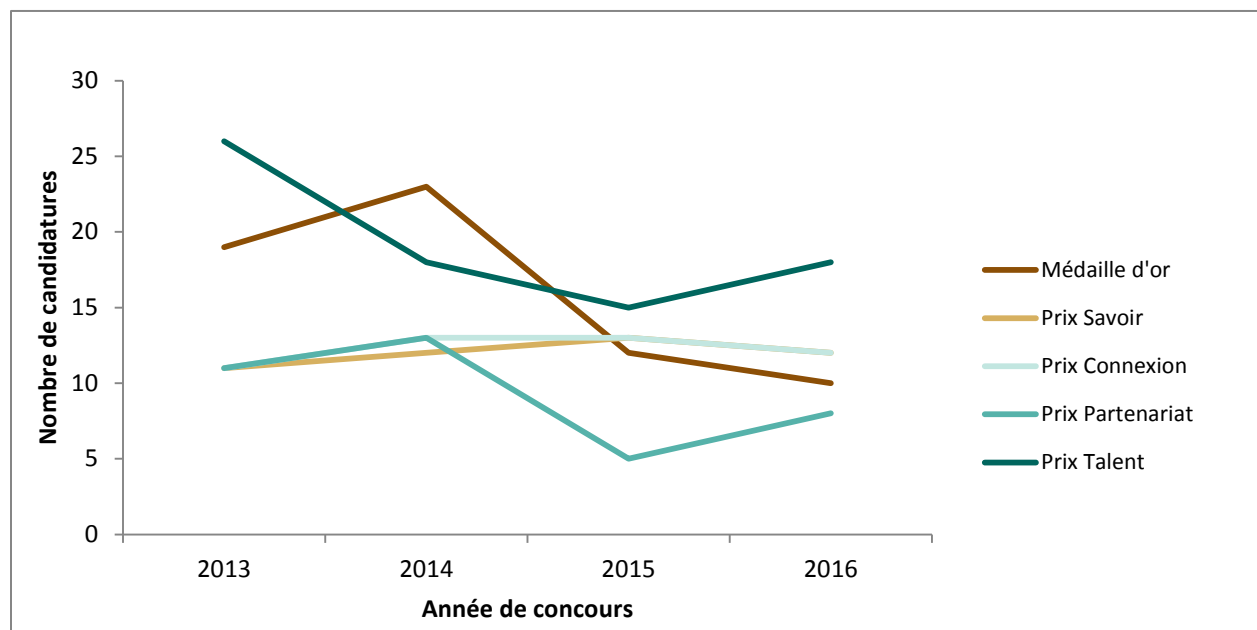
**CONSTATATION 3 : *Même s'il y a eu une diminution de 25 % des candidatures en 2015 et 2016 par rapport à 2013 et 2014, rien n'indique actuellement que cette tendance provisoire menace la pertinence des prix Impacts.***

Comme l'illustre la figure 1, on note une baisse du nombre de candidatures entre 2013 et 2015. Cette baisse était flagrante de 2014 à 2015, attribuable en grande partie à la diminution des mises en candidatures pour la Médaille d'or et le prix Partenariat, et particulièrement marquée pour les petits établissements (67 %)<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> D'autres groupes d'établissements (langue, région) n'affichent pas de baisse, une fois qu'on a tenu compte de leur taille.

Figure 1 : Nombre de candidatures par prix, 2013-2016



Source : Dossiers de candidature de 2013 à 2015

Les raisons de cette baisse ne sont pas tout à fait claires. L'analyse montre que la règle qui limite à deux le nombre de mises en candidature consécutives pour un prix donné n'est pas une des principales causes de cette baisse. Selon une des hypothèses, les établissements qui ont présenté des candidats qui n'ont pas été retenus lors d'un cycle de concours pourraient avoir été découragés par leur échec initial. D'ailleurs, les établissements qui ont proposé des candidats qui n'ont pas été retenus en 2013 et en 2014 ont présenté moins de candidatures en 2015. Cet écart est important d'un point de vue statistique, mais dans l'ensemble, l'échantillon est trop restreint pour établir s'il s'agit d'une tendance réelle ou d'un artefact.

En général, exception faite du prix Partenariat en 2015, tous les prix ont reçu au moins dix mises en candidature pour chaque cycle de concours<sup>8</sup>. En outre, des données antérieures sur la Médaille d'or indiquent que le nombre de mises en candidature reçues avant la mise en place des prix Impacts (13,1 par année en moyenne, 2003-2012) correspond au nombre de mises en candidature reçues pour la Médaille d'or depuis son intégration dans l'ensemble des prix Impacts (13,5 mises en candidature par année en moyenne, 2013-2016). Rien n'indique que la qualité des finalistes et des lauréats ait diminué au fil du temps, ce qui donne à penser que le nombre décroissant de mises en candidature ne menace pas la pertinence des prix Impacts actuellement<sup>9</sup>.

## **ENJEU 2 - Harmonisation avec les priorités, les rôles et les responsabilités du gouvernement fédéral et du CRSH**

**CONSTATATION 4 : *L'attribution de financement au titre des prix Impacts est un rôle approprié pour le gouvernement fédéral.***

<sup>8</sup> Le faible nombre de mises en candidature pour le prix Partenariat peut s'expliquer par le caractère relativement unique de la forme du prix (même sur le plan international), comme en témoigne l'analyse de l'environnement. Si ce facteur peut expliquer le nombre absolu inférieur de mises en candidature pour ce prix par rapport à d'autres prix Impacts, il n'explique toutefois pas la diminution des mises en candidature après 2014.

<sup>9</sup> Bien que cela dépasse la période visée par la présente évaluation, il convient de souligner que le nombre de mises en candidature s'est stabilisé au cours du cycle de concours 2016 et qu'il représente une (faible) augmentation par rapport à 2015.

La promotion de la recherche est un rôle approprié pour le gouvernement fédéral. Les résultats de deux entrevues de groupe menées auprès du personnel des communications et des programmes du CRSH indiquent que l'attribution de financement au titre des prix Impacts s'inscrit dans la mission du CRSH, qui est « de promouvoir et de soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines » [Loi sur le Conseil des recherches en sciences humaines de 1985, alinéa 4(1)a)]. Le soutien accru du rôle fédéral dans ce domaine s'explique par a) le mandat actuel (2016) d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada; b) le fait que la recherche et l'innovation, surtout lorsqu'elles sont largement diffusées et mobilisées, donnent des effets externes positifs pour la société canadienne; c) le fait que la recherche canadienne en sciences humaines peinerait sans doute si le gouvernement fédéral réduisait sa participation aux travaux sur le terrain, puisque le gouvernement représente 24 % des dépenses brutes associées à la recherche en sciences humaines au Canada (établissements d'enseignement supérieur : 60 %; provinces : 8 %) <sup>10</sup>.

**CONSTATATION 5 : Les priorités du gouvernement fédéral justifient la nécessité d'une culture du savoir axée sur la recherche et la remise de prix soulignant et favorisant l'impact, la transmission des connaissances et la formation.**

D'après l'examen des documents sur les priorités fédérales, il n'est pas question de souligner et de reconnaître les réalisations de la recherche comme moyen de promouvoir la science. Cependant, les éléments de preuve recueillis indiquent une harmonisation de modérée à élevée des prix avec les priorités du gouvernement fédéral.

Chaque objectif des prix Impacts est soutenu par des sous-éléments des priorités fédérales et, en général, par la volonté du gouvernement fédéral de continuer d'appuyer les chercheurs qui repoussent les limites du savoir et contribuent à la mise au point de solutions significatives pour la société canadienne. Toutefois, la portée des priorités fédérales dépasse celle des prix Impacts, car elle inclut le soutien des « innovateurs » et des « entrepreneurs » du secteur privé, outre les chercheurs boursiers <sup>11</sup>. Les personnes interrogées ont aussi mentionné que les prix Impacts ne tiennent pas compte des sous-priorités des femmes, des minorités et des groupes désignés dans le domaine des sciences. De même, le soutien des jeunes en sciences n'est pas un objectif clairement défini des prix, même si le prix Talent et l'accent mis sur la formation sont orientés vers cette priorité dans une large mesure.

**CONSTATATION 6 : Les objectifs des prix Impacts cadrent très bien avec les priorités du CRSH et appuient plusieurs objectifs du programme Connexion.**

Les prix Impacts sont conformes aux priorités organisationnelles et aux résultats stratégiques du CRSH pour les exercices 2013-2014 à 2015-2016. Les prix Impacts cadrent principalement avec le premier objectif du programme Connexion, à savoir favoriser la diffusion multidirectionnelle des connaissances en sciences humaines afin d'accroître l'influence, l'impact et les avantages sur les plans intellectuel, culturel, social et économique. Conformément à l'objectif fixé, les prix Impacts s'inscrivent dans certains résultats du modèle logique du programme Connexion du CRSH. Plus précisément, les prix Impacts sont censés contribuer directement aux résultats 3b, 4b et 5a du modèle logique du programme Connexion (voir l'annexe A). On s'attend également à ce que les prix Impacts, grâce à la reconnaissance des chercheurs et de l'impact de leurs recherches, favorisent l'adoption et l'utilisation des résultats de la recherche par d'autres chercheurs, ce qui contribue aussi aux résultats 4a et 5b.

Le personnel des communications et des programmes du CRSH a convenu que les prix cadrent bien avec les priorités organisationnelles du Conseil de 2013-2014 à 2015-2016 (en particulier la priorité n° 1, « Promouvoir et appuyer l'excellence canadienne en matière de recherche et de développement du

<sup>10</sup> Données tirées du document Estimations des dépenses canadiennes au titre de recherche et développement au Canada, dans les provinces et les territoires (DIRD) (2015).

<sup>11</sup> Le *Rapport sur les plans et les priorités 2016-2017* du CRSH attire l'attention sur l'importance d'établir des liens avec d'autres secteurs de la recherche en sciences humaines, et une partie de la stratégie du Conseil à cet égard consiste à « organiser deux symposiums importants sur les domaines des défis de demain afin d'attirer des dirigeants du milieu universitaire, du monde des affaires, ainsi que des secteurs public et privé ».



talent en sciences humaines »), de même que les nouvelles priorités organisationnelles énoncées à partir de 2016-2017 (en particulier la priorité n<sup>o</sup> 3, « établir des liens entre la recherche dans le domaine des sciences humaines et la population canadienne »).

## 4.2 Rendement

### ENJEU 3 - Efficacité des occasions de financement (concrétisation des résultats escomptés)

**CONSTATATION 7 :** *Les prix Impacts ont aidé les boursiers à réaliser des activités de mobilisation des connaissances et à diffuser la recherche subventionnée. Toutefois, l'efficacité des prix Impacts dans ce domaine est limitée par la nature ponctuelle de la plupart des activités de mobilisation des connaissances, la diminution rapide de l'attention accordée aux lauréats au fil du temps, ainsi que la sous-utilisation et la sous-déclaration des fonds de bourse.*

#### Mobilisation des connaissances

Toutes les personnes interrogées ont participé à la promotion des réalisations de la recherche. Selon les rapports sur les réalisations de sept boursiers, ces derniers ont participé en moyenne à 5,1 types d'activités de mobilisation des connaissances (p. ex. ateliers, entrevues, médias sociaux, etc.).

Des données probantes démontrent que la plupart des activités de promotion des connaissances sont un résultat direct des prix Impacts. Bon nombre de ces activités (p. ex. entrevues dans les médias, publications dans les médias sociaux, cérémonie de remise des prix, réceptions) avaient un lien direct avec la bourse et ont eu lieu à la suite des annonces. Les activités résultaient des plans de promotion des boursiers (dans le cadre des dossiers de candidature) ou d'occasions inattendues qui ont découlé de l'attention suscitée par la bourse. Fait encourageant, le nombre moyen d'activités de mobilisation des connaissances auxquelles les boursiers ont participé (5,1) correspondait presque au nombre moyen proposé dans les plans de promotion (5,4).

Les données des relevés de compte du CRSH montrent qu'entre 70 et 90 % des dépenses déclarées quant aux bourses concernaient les voyages et les salaires (ceux-ci en majorité pour les étudiants). Ces données permettent de penser que les prix favorisent la promotion de la recherche et les activités de diffusion. Cependant, compte tenu de la sous-utilisation de la majeure partie des fonds durant les premières années suivant l'obtention de la bourse et puisque les données sur les médias sociaux semblent indiquer que l'attention suscitée par les lauréats s'estompe après quelques semaines, il se pourrait que l'efficacité des prix ne soit pas optimale sur le plan de la mobilisation des connaissances. Bien que les évaluateurs n'aient pas recueilli de données sur le calendrier des activités de mobilisation des connaissances et de diffusion, bon nombre des exemples fournis dans les rapports sur les réalisations et au cours des entrevues sont des événements ponctuels. Il n'apparaît pas clairement dans quelle mesure les activités de mobilisation des connaissances ont été maintenues au fil de temps.

Par ailleurs, les données recueillies dans le cadre de l'évaluation concernaient les activités de mobilisation des connaissances, et non les résultats de celles-ci (c.-à-d. mesure dans laquelle la recherche est mieux connue dans la société ou mesure dans laquelle elle se poursuit), en grande partie parce qu'il est encore trop tôt pour examiner les résultats à long terme. Toutefois, les boursiers interrogés ont indiqué que les activités de promotion leur donnaient de la publicité, à eux-mêmes ainsi qu'à leur établissement, et qu'elles contribuaient à faire connaître leurs travaux et leur domaine de recherche auprès du milieu universitaire et du grand public. Du fait, notamment, de la mise en œuvre récente des prix Impacts, les entrevues n'avaient pas pour objectif de savoir à quel point cette sensibilisation ou publicité accrue avait duré.

#### Diffusion de la recherche subventionnée

Grâce aux activités de mobilisation des connaissances susmentionnées, les boursiers ont indiqué avoir produit en moyenne 28,4 extraits de recherche, notamment des exposés, des articles de revue, la création de contenu en ligne (p. ex. vidéos), des chapitres d'ouvrage et des rapports.

**CONSTATATION 8 : Les prix Impacts ont contribué avec succès à l'établissement d'une capacité de recherche individuelle et organisationnelle ainsi qu'à la collaboration dans le domaine de recherche en sciences humaines reconnu par le prix.**

Selon les données des rapports sur les réalisations, les prix ont permis à la plupart des boursiers de renforcer la capacité de recherche par le mentorat ou le financement des étudiants en tant qu'adjoints de recherche (5 répondants sur 7) et de participer à de nouvelles collaborations nationales et internationales (5 répondants sur 7) au sein de leur propre établissement, avec d'autres établissements, ainsi qu'avec le gouvernement, l'industrie et le secteur sans but lucratif.

Les données des relevés de compte pour la Médaille d'or (2003-2012) montrent que près du cinquième des fonds versés servent généralement à payer le salaire des étudiants, ce qui indique également que les bourses favorisent la formation et les possibilités d'emploi des étudiants. L'évaluation n'a pas permis de recueillir des données sur la qualité ou les résultats de la formation et des collaborations, ni de consulter des étudiants formés ou de nouveaux collaborateurs.

**CONSTATATION 9 : La mesure dans laquelle les prix Impacts rehaussent la visibilité et la reconnaissance à long terme des chercheurs canadiens en sciences humaines est la plus importante chez les jeunes chercheurs, à l'échelle nationale, et parmi les pairs, mais elle est faible auprès du grand public, à l'échelle internationale, et chez les chercheurs bien établis. Cette situation pourrait changer à mesure que les prix gagnent en visibilité.**

Une analyse des mentions quotidiennes des boursiers sur Twitter indique que ceux-ci bénéficient d'un surcroît d'attention à court terme après l'annonce, mais que ces mentions reviennent aux niveaux précédant l'annonce après quelques jours<sup>12</sup>. Une analyse du nombre moyen de mentions quotidiennes des noms d'utilisateur des établissements lauréats sur Twitter indique que même si le *volume* des gazouillis n'a pas augmenté à la suite de l'annonce des lauréats, le *contenu* des gazouillis a changé, comme en fait foi le nombre croissant de gazouillis au sujet de ces établissements qui parlent aussi des prix Impacts du CRSH. Cette tendance se poursuivait et s'amplifiait au cours des semaines suivant l'annonce d'un prix. Cela permet de penser que les prix améliorent à tout le moins la visibilité et la reconnaissance des établissements à moyen terme (mais pas forcément celles des boursiers).

En général, les boursiers estimaient que les prix Impacts ont contribué à accroître leur visibilité, surtout à l'échelle nationale, et auprès des chercheurs universitaires. Quatre boursiers interrogés (33,3 %) et quatre représentants d'établissement (28,6 %) considéraient que les prix ont permis d'améliorer leur reconnaissance à l'échelle nationale « dans une large mesure », un des lauréats soulignant que « c'est l'élément de mon CV qui a le plus d'influence ». On a fait observer que le prix Talent pouvait être particulièrement utile pour faire connaître davantage les jeunes chercheurs<sup>13</sup>. Toutefois, un moins grand nombre de répondants<sup>14</sup> estimait que les prix Impacts ont amélioré la reconnaissance des chercheurs à l'échelle internationale. Les personnes interrogées ont avancé les deux principales raisons suivantes pour expliquer l'impact limité des prix sur la reconnaissance des boursiers : 1) l'ensemble de prix est encore très nouveau et il continue de gagner en popularité; 2) la plupart des lauréats sont probablement déjà connus de leurs pairs et avaient sans doute déjà des réseaux de recherche ou des réseaux professionnels avant de recevoir un prix (en effet, ils ont probablement déjà reçu d'autres prix, subventions ou bourses)<sup>15</sup>.

---

<sup>12</sup> L'évaluation n'a pas permis d'analyser systématiquement les données sur les origines du trafic de Twitter, si ce n'est de remarquer qu'un faible pourcentage (moins de 20 %) des mentions provenait généralement des universités des boursiers et de leurs organismes affiliés.

<sup>13</sup> Cependant, les lauréats du prix Talent interrogés (c.-à-d. de jeunes chercheurs) n'avaient pas une opinion très différente de celle des lauréats d'autres bourses interrogés quant à l'impact perçu des prix sur la reconnaissance nationale et internationale.

<sup>14</sup> Seuls trois des 12 lauréats interrogés estimaient que les prix avaient influencé « dans une large mesure » la reconnaissance dont ils bénéficient à l'échelle internationale. De ce nombre, les deux tiers considéraient que cette reconnaissance s'expliquait en partie par leur domaine de recherche et les réseaux internationaux qui étaient en place avant de recevoir un prix Impacts.

<sup>15</sup> Cette explication est sans doute renforcée par certaines caractéristiques des prix Impacts liées à la conception, étant donné qu'un chercheur doit être déjà assez bien connu de son établissement pour que sa candidature soit proposée, et étant donné que

**CONSTATATION 10 :** *Les prix Impacts sont considérés comme prestigieux, mais ils confèrent peu de visibilité supplémentaire au CRSH, qui est mieux connu que les prix eux-mêmes.*

La plupart des intervenants clés interrogés considéraient les prix Impacts comme très prestigieux et ont prédit que leur prestige allait augmenter au fil du temps par la tradition. Cette perception de prestige s'expliquait en raison du nombre restreint de prix remis chaque année et de l'excellence perçue des chercheurs reconnus par les prix.

La plupart des intervenants clés estimaient également que les prix avaient amélioré la visibilité du CRSH « dans une certaine mesure » à tout le moins. Cependant, plusieurs d'entre eux ont indiqué que le CRSH était déjà bien connu au sein des cercles universitaires. Certains membres du personnel du CRSH ont suggéré que les prix peuvent aider à changer les perceptions à l'égard du CRSH, en le présentant davantage comme un organisme cherchant à promouvoir et à diffuser la recherche ayant un impact positif sur la société, et non comme un simple commanditaire de la recherche. Toutefois, l'évaluation n'a pas permis de recueillir des données sur la perception du CRSH (p. ex. auprès de représentants des établissements) confirmant que l'image du CRSH évolue dans ce sens.

L'analyse des données sur Twitter a révélé que la visibilité accrue du CRSH est de courte durée : le nombre de gazouillis sur le CRSH atteint son plus haut niveau le jour même de l'annonce des lauréats, mais il s'érode en quatre jours. En outre, les gazouillis du CRSH au sujet des prix ont moins tendance à être retransmis que d'autres gazouillis du Conseil, même pendant la période entourant l'annonce des lauréats.

Plusieurs intervenants clés ont laissé entendre qu'il est possible, grâce aux prix, d'accroître plus encore la visibilité du CRSH, notamment en améliorant la participation des parties intéressées (gouvernement, médias, établissements), en rehaussant la visibilité de la cérémonie de remise des prix, en incitant les établissements à faire connaître leurs lauréats de façon plus soutenue ou en prenant d'autres moyens.

#### **ENJEU 4 - Démonstration de l'efficience et de l'économie**

**CONSTATATION 11 :** *Même si le rapport entre les frais administratifs et les coûts du programme des prix Impacts est élevé en raison de la faible valeur des fonds associés à chacun des prix, leur efficience se compare favorablement aux prix du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) lorsqu'on utilise les frais administratifs par prix ou par mise en candidature comme mesure de comparaison.*

Selon la méthode ordinaire d'évaluation du rapport coût-efficacité de la Division de l'évaluation, les prix Impacts ne sont pas efficaces par rapport au coût si on les compare à d'autres occasions de financement du CRSH ou à des bourses équivalentes offertes par le CRSNG : les dépenses administratives moyennes pour chaque dollar de dépense liée aux bourses s'élèvent à 36,4 cents par rapport à 15,2 cents pour le CRSNG.

Toutefois, cette mesure de coût-efficacité a été établie pour les programmes de subventions et ne convient peut-être pas aux programmes de prix, dont les activités de programme dépassent la portée des subventions versées (p. ex. la cérémonie de remise des prix devrait être considérée comme une dépense de programme et non comme une dépense en subventions). En comparaison avec les bourses du CRSNG, le montant beaucoup moins élevé des prix Impacts fait augmenter les dépenses de fonctionnement relatives des prix. Par contre, ces derniers se comparent favorablement aux bourses offertes par le CRSNG en ce qui a trait aux frais administratifs par *bourse administrée* et par *candidature reçue*. Ces données sont résumées dans le tableau 3, qui compare toutes les façons d'évaluer le rapport coût-efficacité.

---

leur niveau de reconnaissance actuel est un des critères de sélection (p. ex. renommée internationale du candidat à la Médaille d'or).

Tableau 3. Comparaison des dépenses administratives liées aux prix Impacts et aux bourses du CRSNG

Dépenses administratives par...	Tranche de 1 \$ en dépenses de subvention	Bourse administrée	Candidature reçue
CRSH	36,4 cents	21 843 \$	515,16 \$
CRSNG	15,2 cents	30 417 \$	646,10 \$

Un autre indicateur partiel de l'efficacité de la mise en œuvre de l'occasion de financement par rapport au coût est la stabilité relative des dépenses administratives au cours de la période d'examen de trois ans, l'écart par rapport à la croissance étant de moins de 5 %.

### 4.3 Conception et prestation

#### ENJEU 5 - Conception et prestation

**CONSTATATION 12 :** *Le programme des prix Impacts a été mis en œuvre en grande partie comme prévu et à la satisfaction des intervenants. Les exceptions sont les mécanismes de mesure du rendement et d'établissement des rapports financiers, dont l'exécution demeure incomplète ou inadéquate.*

Les personnes interrogées devaient évaluer leur degré de satisfaction par rapport à trois principaux mécanismes d'exécution du programme. Dans chaque cas, plus de la moitié des répondants étaient « très satisfaits » des mécanismes et aucun ne s'est dit très insatisfait à cet égard. Les évaluations des mécanismes d'exécution du programme ne différaient pas beaucoup entre les établissements lauréats, les établissements appuyant une candidature et ceux qui n'en appuient pas. Ces mécanismes sont :

1. **le processus de sélection de l'établissement**, c'est-à-dire la façon dont les établissements choisissent leurs candidats. Bien qu'il varie d'un établissement à l'autre, il semble que le processus ait réussi à transmettre aux établissements l'idée selon laquelle il est crucial de démontrer l'impact de la recherche pour soumettre des candidatures concurrentielles. En effet, 50 % des répondants étaient convaincus que la preuve de l'impact de la recherche a une grande importance pour leur établissement comme critère pour choisir les candidats aux prix Impacts (avec le financement antérieur du CRSH, le nombre d'extrants de recherche et le domaine de recherche);
2. **la clarté des critères de sélection** : une majorité d'intervenants (70 %) se sont dits « très satisfaits » de la clarté des critères de sélection;
3. **la clarté du processus de mise en candidature** : une majorité d'intervenants (60 %) se sont dits « très satisfaits » de la clarté du processus de mise en candidature. Cependant, trois intervenants clés et certains membres du personnel du CRSH ont souligné que la rigueur du processus le rendait exigeant en termes de ressources, tant pour le CRSH que pour les petits établissements, en particulier. La normalisation de la date limite des mises en candidature a été grandement appréciée et des modifications mineures au processus ont été suggérées<sup>16</sup>.

Voici les principaux secteurs d'amélioration cités par au moins une personne interrogée quant aux méthodes d'exécution : a) préciser les options relatives à la période de validité du prix Talent; b) préciser les éléments éventuels des plans de promotion étant donné que leur qualité et leur contenu varient grandement; c) offrir une reconnaissance aux cocandidats dans la catégorie du prix Partenariat; d) permettre aux établissements de présenter des documents par voie électronique (p. ex. lettres

<sup>16</sup> Un quatrième mécanisme - le processus de sélection même - n'a pas été examiné pour en vérifier l'efficacité et l'efficacité. Par contre, l'évaluation a tenu compte des points de vue des membres du jury sur d'autres aspects liés à la conception et à la prestation (comme il est mentionné dans les documents de discussion stratégique annuels des membres du jury).

d'appui). Deux représentants d'établissements qui n'ont pas été retenus ont indiqué qu'il pourrait être utile d'obtenir de la rétroaction sur les candidatures rejetées.

Les propositions visant à améliorer les caractéristiques de conception étaient les suivantes : assurer une meilleure participation des intervenants et encourager les établissements à faire connaître leurs chercheurs lauréats de façon plus soutenue.

Malgré le niveau global de satisfaction à l'égard des mécanismes d'exécution susmentionnés, l'efficacité de la mise en œuvre des mécanismes d'établissement des rapports sur les réalisations et des rapports financiers demeure faible.

- Les rapports sur les réalisations ne sont toujours pas obligatoires et huit boursiers sur 15 n'en ont encore jamais produit un. L'instrument de rapport a été mis à l'essai dans le cadre de cette évaluation et d'après les commentaires reçus, les sept répondants étaient satisfaits de l'étendue de l'instrument. Ces derniers ont aussi suggéré la mise en place d'options de réponse plus ouvertes et plus souples.
- Tous les lauréats à ce jour ont demandé de prolonger le délai alloué pour utiliser leur bourse. Ainsi, seulement 44 % des fonds déboursés durant le concours de 2013 avaient été utilisés ou justifiés au moment de la présente évaluation (automne 2016), et les dépenses des années de concours plus récentes (2014-2016) n'ont pas encore été communiquées. Les données obtenues auprès d'anciens lauréats de la Médaille d'or indiquent que cette sous-utilisation sous-déclaration des fonds, ou combinaison des deux, est une tendance générale, puisque 39 % de ces fonds n'ont toujours pas été utilisés ou déclarés.

Il ne faudrait pas voir dans ces chiffres le signe que le montant des bourses est trop élevé. L'analyse de l'environnement de prix comparables a démontré que le montant des prix Impacts correspond à celui de prix comparables décernés en sciences humaines et qu'il est moins élevé que le montant des bourses canadiennes du domaine des sciences naturelles et des sciences de la santé. De plus, la plupart des personnes interrogées estimaient que le montant des bourses était approprié et qu'il présentait un aspect positif des prix Impacts. Par ailleurs, certains intervenants (un représentant d'établissement et plusieurs membres du jury) ayant proposé des modifications recommandaient d'augmenter les montants, pas de les réduire. Dans l'ensemble, la sous-utilisation et la sous-déclaration des fonds demeurent des enjeux non résolus à ce jour<sup>17</sup>.

**CONSTATATION 13 :** *Les données des entrevues indiquent que les intervenants ont l'impression que les établissements de petite taille et les établissements francophones ont moins de chance de remporter un prix par rapport aux grands établissements anglophones. Bien qu'aucun petit établissement ou établissement francophone n'ait remporté de prix à ce jour, l'échantillon limité examiné n'a pas permis de confirmer ces tendances du point de vue statistique, tendances qui devraient faire l'objet d'une étroite surveillance à l'avenir.*

Une analyse de la probabilité pour les candidats de gagner selon des caractéristiques personnelles n'a permis d'établir aucune différence statistiquement significative par rapport à la langue, à la discipline ou au sexe des candidats<sup>18</sup>. De même, il n'y avait aucune différence statistiquement significative chez les candidats issus des types d'établissements ayant remporté un plus grand nombre de prix que les autres. Toutefois, l'absence de résultats statistiquement significatifs s'explique sans doute par la petite taille des échantillons (surtout dans les sous-groupes). Cela ne signifie pas nécessairement l'absence d'obstacles, d'autant que certains groupes (p. ex. petits établissements et établissements francophones) n'ont remporté aucun prix à ce jour.

<sup>17</sup> Deux solutions principales s'imposent : appliquer un calendrier de dépenses et d'établissement de rapports plus rigoureux ou assouplir les exigences en matière d'établissement de rapports. Certains prix prestigieux comparables d'envergure internationale n'imposent aucun suivi ou aucune limite quant à l'utilisation des fonds octroyés (prix Nobel, bourses MacArthur).

<sup>18</sup> En outre, le sexe des lauréats correspond étroitement aux plus récentes données disponibles sur le sexe du personnel universitaire en sciences humaines au Canada (40 % de femmes). Données de 2009 tirées du Conseil des académies canadiennes (2012). *Renforcer la capacité de recherche du Canada : la dimension du genre*, Ottawa.

D'après les personnes interrogées, en particulier, des obstacles à la mise en candidature ou à l'obtention d'un prix peuvent exister pour a) les membres d'un groupe désigné (considéré comme un problème d'accès systémique dans le milieu universitaire, ne s'applique pas aux prix Impacts en particulier)<sup>19</sup>; b) les chercheurs francophones (en raison d'un sentiment partagé par les établissements qui présentent des candidatures selon lequel le jury est majoritairement anglophone)<sup>20</sup>; c) les chercheurs des disciplines des sciences humaines autres que les sciences sociales (parce qu'on estime qu'il est plus facile de démontrer « l'impact » des sciences sociales)<sup>21</sup>; d) les chercheurs œuvrant dans des petits établissements.

Il n'y a pas de lauréats francophones à ce jour, certes, mais ce n'est pas parce que les établissements francophones n'ont pas présenté de candidatures : 44 % des établissements francophones (8 sur 18) ont proposé un candidat au moins une fois, par rapport à 45 % des établissements anglophones (28 sur 62) et 55 % des établissements bilingues (6 sur 11).

Bien que le fait d'appartenir à un petit établissement ne semble pas influencer les chances des candidats de remporter un prix, il semble néanmoins influencer la décision d'un établissement de présenter une candidature. Tous les grands établissements ont proposé au moins un candidat entre 2013 et 2015 contre les deux tiers des établissements de taille moyenne et seulement le quart des petits établissements. Selon les personnes interrogées, la capacité des petits établissements de soutenir le processus de mise en candidature et de diffuser ou de faire connaître les travaux à l'échelle nationale et internationale est plus limitée. Ces obstacles ne sont toutefois pas considérés comme exclusifs aux prix Impacts. Les personnes interrogées jugeaient plutôt que ces obstacles touchent les demandes de financement en général<sup>22</sup>.

**CONSTATATION 14 : *Les intervenants ne percevaient pas les critères et les processus de mise en candidature comme un obstacle à l'obtention d'un prix. Toutefois, de nombreux intervenants estimaient qu'on pourrait faire plus au sujet des mécanismes visant à favoriser la visibilité des lauréats (p. ex. la cérémonie de remise des prix).***

À ce jour, le principal obstacle à l'accès cerné par les établissements ne proposant pas de candidature concerne leurs propres problèmes de capacité (p. ex. manque de personnel pour préparer les dossiers de candidature) et l'absence de sensibilisation ou de promotion à l'interne (p. ex. de la part des doyens). Cependant, tous les représentants d'établissements ne proposant pas de candidature qui ont été interrogés ont indiqué qu'ils songeaient à présenter des candidatures au cours des prochaines années.

D'autres caractéristiques de conception, telles que le dossier de candidature, les critères d'admissibilité, les restrictions relatives aux mises en candidature consécutives et les exigences liées à la promotion, n'étaient pas perçues comme des facteurs défavorables à la présentation de candidatures. Toutefois, des participants ont suggéré d'apporter quelques améliorations au dossier de candidature, notamment : a) préciser le terme « impact » en vue de faciliter les mises en candidature issues du domaine des sciences humaines; b) réduire le nombre limite de pages pour certaines parties du dossier de candidature; c) fournir des orientations sur les plans de promotion aux établissements qui présentent des candidatures; d) offrir la possibilité de présenter une candidature par voie électronique (surtout en ce qui concerne les lettres d'appui).

<sup>19</sup> On ne peut recueillir de données sur les membres des groupes désignés à partir des dossiers de candidature, car ces dossiers sont préparés par les établissements et non par les candidats eux-mêmes.

<sup>20</sup> Cette perception est inexacte dans la mesure où une analyse de la composition linguistique d'un ancien jury a révélé un juste équilibre entre les membres francophones, anglophones et bilingues. Cependant, les établissements qui présentent des candidatures ne connaissent pas en général la composition du jury, puisque l'identité de ses membres n'est dévoilée qu'une fois le processus de mise en candidature terminé.

<sup>21</sup> Aucune différence n'a été observée quant à la fréquence et au type des obstacles soulevés par les personnes interrogées en fonction de la région, de la taille ou du statut des bourses de leur établissement.

<sup>22</sup> Une des raisons possibles expliquant le faible nombre de mises en candidature issues des petits établissements est que ces établissements comptent moins d'enseignants en sciences humaines pour lesquels ils peuvent présenter la candidature. Les données recueillies sur l'ensemble des établissements (non pas seulement les petits) montrent une corrélation étroite entre le nombre d'enseignants dans les établissements et le nombre de mises en candidature pour un prix Impacts ( $R^2 = 0,8056$ ).

Les réponses étaient plus mitigées quant à l'impact des caractéristiques de conception sur la visibilité. Bien que la cérémonie de remise des prix et l'annonce des finalistes soient perçues par tous les boursiers comme ayant une incidence positive sur la visibilité des prix, près de la moitié des lauréats (45,5 %) estimaient que la cérémonie en particulier pourrait être améliorée. Voici quelques suggestions à cet égard : organiser un événement spécial (à l'heure actuelle, la cérémonie est intégrée dans un autre événement); élargir et diversifier davantage l'auditoire (en déployant des efforts particuliers pour faire participer les médias); organiser des cérémonies locales à l'extérieur d'Ottawa.

Un boursier, deux représentants d'établissement et quelques membres du personnel du CRSH ont indiqué que la publication de l'identité des membres du prestigieux jury au début du processus pourrait contribuer à rehausser la visibilité des prix et favoriser la présentation de candidatures (à l'heure actuelle, les membres du jury sont anonymes). Par contre, deux autres représentants d'établissement tenaient à l'anonymat du jury, et 75 % des répondants ne croyaient pas que cela avait une incidence sur la visibilité.

Enfin, la plupart des répondants ont jugé que le montant des bourses était suffisant pour favoriser la participation et assurer la visibilité. Certains intervenants, en particulier des membres du jury, estimaient toutefois qu'un montant plus élevé, notamment pour la Médaille d'or, attirerait un plus grand nombre encore de participants.

## 5 Conclusions

En conclusion, d'après les expériences et les données découlant des trois premiers cycles de concours des prix Impacts, on peut dire que :

1. après trois ans d'existence, les prix Impacts sont respectés et ont attiré des candidats et des lauréats de haut calibre. Ils ont permis de reconnaître l'excellence et l'impact et d'enrichir le financement canadien dans le domaine des sciences humaines. Même si certains intervenants ont proposé de petites modifications aux bourses individuelles, les prix ont bien fonctionné en tant qu'ensemble cohérent;
2. les données probantes disponibles indiquent que les prix Impacts obtiennent les résultats immédiats prévus, notamment l'exécution des plans de promotion (5,1 activités de mobilisation des connaissances réalisées contre 5,4 activités promises), l'affectation des fonds de bourse aux voyages et à la recherche (incluant la formation et l'embauche de jeunes chercheurs) et les nouvelles collaborations de recherche. L'atteinte de la plupart des résultats peut être attribuée directement ou indirectement à l'obtention d'un prix. Les bourses ont aussi eu des avantages inattendus, comme des apparitions imprévues des lauréats dans les médias;
3. compte tenu du caractère assez récent de cette occasion de financement, l'examen des résultats intermédiaires et à long terme, comme la sensibilisation des pairs et du public à la recherche subventionnée ou les compétences acquises par les chercheurs formés, était hors de la portée de l'évaluation. Il sera utile d'effectuer une collecte plus systématique des données des rapports sur les réalisations pour évaluer les impacts et les résultats à l'avenir;
4. l'efficacité de la promotion des prix reste mitigée. Beaucoup de répondants issus de tous les groupes d'intervenants étaient d'avis qu'il faudrait en faire plus pour maximiser l'efficacité de la cérémonie de remise des prix et la promotion ultérieure des lauréats dans les établissements. Les données sur Twitter indiquent que la visibilité des lauréats, de même que l'efficacité correspondante des prix du point de vue de la mobilisation des connaissances, est très limitée dans le temps. En revanche, les établissements semblent tirer profit des candidatures retenues, car ils sont de plus en plus souvent liés aux prix Impacts sur les médias sociaux à moyen terme;
5. les éléments de conception et de prestation du programme des prix Impacts sont généralement bien acceptés, et on ne relève aucune plainte majeure au sujet des processus de mise en candidature et de sélection. La mise en œuvre des prix a aussi été gérée sans dépasser des limites de coût raisonnables, même si la rigueur du processus le rendait exigeant en termes de temps et de ressources;

6. les personnes interrogées ont cerné un certain nombre d'obstacles possibles perçus à la mise en candidature et à l'obtention d'une bourse, principalement la taille de l'établissement (petit) et la langue (français). Toutefois, les données disponibles à ce jour sont trop limitées pour établir des différences statistiquement significatives quant à la probabilité de remporter un prix. À l'avenir, il faudra surveiller de près cet aspect pour éviter à certains groupes d'être sous-représentés ou de présenter un moins grand nombre de candidatures;
7. la sous-utilisation, la sous-déclaration des bourses octroyées, ou une combinaison de deux, demeurent des enjeux non résolus qui remontent à avant cette nouvelle version des prix Impacts et qui peuvent en limiter l'efficacité;
8. l'impact des prix devrait augmenter au fil du temps. C'est le cas non seulement en ce qui concerne leur prestige et leur visibilité, qui seront renforcés par la tradition et la renommée des anciens lauréats, mais aussi en ce qui a trait à leur clarté, à leur identité et à leur accessibilité. La nature et le caractère distinctif de chaque prix devraient se préciser de plus en plus, car chaque vague de lauréats fournira aux établissements des exemples concrets des genres de réalisations de la recherche souhaitées.

## 6 Recommandations

Compte tenu des constatations de l'évaluation, nous présentons les recommandations ci-dessous.

1. **Encourager les établissements de petite taille à présenter des candidatures.** Les petits établissements sont le seul groupe d'établissements qui a présenté un moins grand nombre de candidats et qui affiche une baisse du nombre de mises en candidature probante au cours de la période de trois ans visée par l'examen. Pour encourager ou favoriser la présentation de candidatures, les intervenants ont proposé des suggestions, par exemple : a) réduire le nombre limite de pages pour certains dossiers de candidature et b) permettre la présentation des documents par voie électronique en particulier pour les lettres d'appui (p. ex. afin de réduire le temps nécessaire pour rassembler les signatures sur papier, notamment celles des établissements appuyant conjointement la candidature d'autres établissements ou organismes).
2. **Clarifier les principaux concepts.** La clarification de certains termes devrait faciliter et encourager la présentation de candidatures. À cette fin, on pourrait :
  - a. décrire le terme « impact » (p. ex. bien expliquer comment les chercheurs en sciences humaines peuvent démontrer l'impact de leurs travaux);
  - b. préciser le contenu d'un plan de promotion pour en améliorer l'uniformité et la qualité. Ces orientations pourraient aussi comprendre des suggestions sur la façon de concevoir des plans de promotion qui favorisent une visibilité durable au fil du temps;
  - c. établir une distinction entre les catégories de prix, surtout les prix Partenariat et Connexion. Par exemple, on pourrait revoir les critères d'attribution, ajouter certaines caractéristiques distinctives aux prix, modifier le libellé de la stratégie de marque publique des prix et fournir aux établissements qui proposent des candidats des exemples de candidats admissibles ou retenus<sup>23</sup>.
3. **Améliorer la stratégie de marque et la promotion des prix Impacts.** Il faudrait renforcer la stratégie de marque et la visibilité des prix Impacts et celle du CRSH. À cet effet, les intervenants recommandent notamment a) d'accroître la visibilité de la cérémonie de remise des prix, en organisant un événement indépendant ou en élargissant et en diversifiant

---

<sup>23</sup> Les profils d'anciens lauréats sont aussi accessibles au public sur le site Web des prix Impacts. Les instructions fournies dans le dossier de candidature pourraient inclure un renvoi à cette ressource.



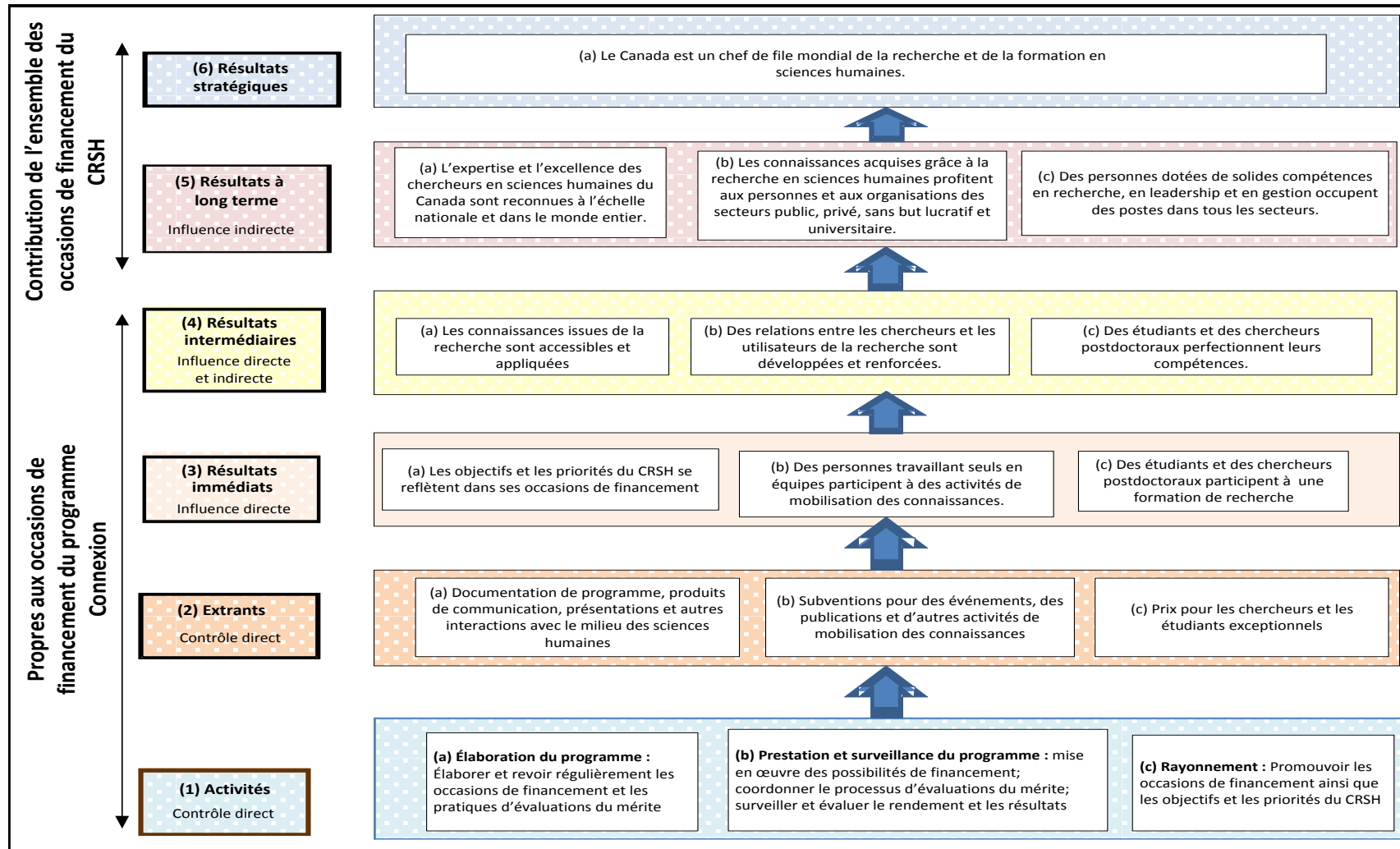
l'auditoire; b) de mettre à profit d'autres événements pour inviter des lauréats; c) d'organiser ou de soutenir des événements dans la ville où sont établis les lauréats.

4. **Surveiller la participation et la réussite de façon continue.** À l'avenir, il faudrait surveiller tout obstacle décelé ou perçu relativement à l'accès au programme. Une attention particulière devrait être accordée à certains groupes, dont les petits établissements et les établissements francophones.

Outre les recommandations ci-devant, il convient d'expliquer pourquoi certaines des suggestions les plus importantes ou les plus fréquentes des intervenants ne font l'objet d'aucune recommandation dans la présente évaluation. Voici ces suggestions.

- **Offrir une reconnaissance aux cocandidats ou aux partenaires de recherche.** Deux boursiers ont indiqué qu'il serait juste de reconnaître les partenaires de la recherche en plus du chercheur principal pour le prix Partenariat. Cette question a été soumise à l'attention du Portefeuille de la formation en recherche (PFR) en 2014, et à la suite de consultations, il a été établi que les processus administratifs du CRSH permettent actuellement de désigner seulement un chercheur principal lors d'une mise en candidature pour une subvention, ce qui signifie qu'on peut présenter seulement la candidature du directeur de projet pour le prix Partenariat. Dans ce contexte, le PFR a reformulé la description du prix Partenariat avant le lancement du concours des prix Impacts de 2015. L'équipe des communications s'est aussi efforcée depuis de veiller à ce que les contributions d'autres parties ou personnes participant au partenariat soient correctement représentées et reconnues dans les activités et les documents de promotion des prix Impacts.
- **Modifier la structure de l'ensemble des prix Impacts ou de chaque prix.** Différentes sources de données font allusion, à divers degrés, à une série d'améliorations souhaitables pour certains prix : créer deux prix Talent, établir une distinction entre le prix Connexion et les bourses de recherche Pierre-Elliott-Trudeau et mieux distinguer les prix Savoir, Connexion et Partenariat. Alors qu'il est recommandé dans l'évaluation de faire la lumière sur certains chevauchements (recommandation n° 2), aucune recommandation ne vise la modification véritable d'un prix. Il en est ainsi parce que a) les catégories des prix Impacts, qui reflètent toujours fidèlement les priorités organisationnelles, ont d'abord été mises en place pour faire connaître la stratégie de marque du CRSH, et b) la modification de la structure des prix Impacts après si peu d'années d'existence aurait une incidence négative sur la stratégie de marque du CRSH et la perception de prestige des prix qui, selon plusieurs intervenants clés, dépendent étroitement de l'histoire et de la tradition.
- **Publier l'identité des membres du jury avant la clôture du processus de mise en candidature.** Au moins quatre personnes interrogées au sein des divers groupes d'intervenants ont indiqué que la publication de l'identité des membres du jury tôt dans le processus pourrait accroître la visibilité et l'importance des prix, conformément au haut calibre du jury au cours des dernières années. Cependant, l'absence de consensus sur la question et le sentiment de la majorité (3/4) selon lequel l'anonymat des membres du jury n'influence pas la visibilité des prix ne justifiaient pas une recommandation. Qui plus est, selon le personnel des programmes du CRSH, la publication de la composition du jury plus tôt dans le processus exercerait une contrainte administrative importante; par exemple, il faudrait bousculer le calendrier pour que la composition du jury soit établie avant le début du concours.

Annexe A - Modèle logique du programme Connexion



Annexe B - Matrice d'évaluation

Enjeux et questions liés à l'évaluation	Indicateurs	Sources de données						
		Examen des documents	Entrevues avec des reprs. d'établ.	Rapport sur les réalisations	Entrevues avec du personnel du CRSH	Entrevues avec des titulaires de bourse	Examen des dossiers	Données admin. du CRSH
Pertinence								
Enjeu 1 : Besoin continu des occasions de financement								
<b>Question 1</b> Dans quelle mesure les occasions de financement des prix Impacts continuent-elles de répondre à un besoin?	1.1 Évaluation du besoin des prix Impacts dans le contexte canadien actuel de la recherche (tendances de l'ensemble des bourses en sciences humaines, nombre de candidatures reçues, perceptions des intervenants).	X	X		X	X		X
	1.2 Pourcentage des fonds utilisés chaque année et nombre de prolongations demandées, selon le prix et la taille de l'établissement.	X					X	X
	1.3 Caractéristiques de conception des prix Impacts (p. ex. montant de la bourse, critères d'admissibilité, période de validité) par rapport à d'autres prix en sciences humaines et aux prix d'organismes comparables (CRSNG/IRSC).	X	X		X	X		
Enjeu 2 : Harmonisation avec les priorités, les rôles et les responsabilités du gouvernement fédéral du CRSH								
<b>Question 2</b> 2. a Dans quelle mesure les objectifs des prix Impacts correspondent-ils aux priorités du gouvernement? 2. b. Dans quelle mesure les objectifs des prix Impacts correspondent-ils aux priorités du CRSH?	2. a.1 Degré d'harmonisation avec les priorités du gouvernement fédéral.	X			X			
	2. b.1 Degré d'harmonisation avec les priorités du CRSH.	X			X			
<b>Question 3</b> Le versement d'un financement au titre des prix Impacts est-il un rôle approprié pour le gouvernement fédéral?	3.1 Preuve que les occasions de financement cadrent avec les rôles et les responsabilités du gouvernement fédéral.	X			X			

Évaluation de la culture du savoir axée sur la recherche

Enjeux et questions liés à l'évaluation	Indicateurs	Sources de données							
		Examen des documents	Entrevues avec des représ. d'établ.	Rapport sur les réalisations	Entrevues avec du personnel du CRSH	Entrevues avec des titulaires de bourse	Examen des dossiers	Données admin. du CRSH	
Rendement (efficacité, efficience et économie)									
Enjeu 3 : Efficacité des occasions de financement									
<p><b>Question 4</b>            Dans quelle mesure les occasions de financement des prix Impacts ont-elles permis d'obtenir les résultats prévus?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement de la capacité de recherche</li> <li>• Mobilisation des connaissances issues de la recherche</li> <li>• Promotion des réalisations de la recherche</li> <li>• Accessibilité et utilisation des connaissances issues de la recherche</li> <li>• Connaissance et visibilité accrues de la recherche financée par le CRSH</li> </ul>	4.1 Nombre et type(s) d'activités réalisées par les établissements et les titulaires de bourse pour promouvoir la recherche et en élargir le champ.		X	X		X			
	4.2 Preuve que les établissements ont développé ou renforcé une capacité de recherche dans le domaine de recherches en sciences humaines pour lequel le prix est décerné (c.-à-d. nombre de nouvelles subventions de recherche, nombre d'étudiants formés, nombre ou type(s) d'activités réalisées par les étudiants, etc.).		X	X			X		
	4.3 Nombre de collaborations, nouvelles et permanentes, dans le domaine de recherches en sciences humaines pour lequel le prix est décerné.		X	X			X		
	4.4 Nombre et type(s) d'activités de mobilisation des connaissances dans le domaine de recherches en sciences humaines pour lequel le prix est décerné.		X	X			X		
	4.5 Preuve de la reconnaissance de l'expertise et de l'excellence des chercheurs canadiens en sciences humaines (mentions sur Twitter, requêtes de sites Web, inscriptions et participation aux activités de promotion des établissements).		X			X			X
	4.6 Perceptions à l'égard de la reconnaissance des chercheurs lauréats en sciences humaines à l'échelle nationale et internationale		X				X		
	4.7. a) Preuve de la visibilité du CRSH et de la connaissance des prix (c.-à-d. perceptions des intervenants et des établissements, statistiques propres aux médias sociaux).	X	X			X	X		X
	4.7. b) Preuve de la perception de prestige des prix (perceptions des intervenants, statistiques propres aux médias sociaux, période de validité et critères de promotion au sein des établissements).	X	X			X	X		

Évaluation de la culture du savoir axée sur la recherche

Enjeux et questions liés à l'évaluation	Indicateurs	Sources de données						
		Examen des documents	Entrevues avec des représ. d'établ.	Rapport sur les réalisations	Entrevues avec du personnel du CRSH	Entrevues avec des titulaires de bourse	Examen des dossiers	Données admin. du CRSH
<b>Enjeu 4 : Démonstration de l'efficacité et de l'économie</b>								
<b>Question 5</b> Dans quelle mesure les occasions de financement des prix Impacts offrent-elles un bon rapport coût-efficacité?	5.1 Rapport entre les frais administratifs et les dépenses totales du programme, en utilisant les prix du CRSNG comme référence.							X
	5.2 Perceptions à l'égard des mécanismes actuels de mise en œuvre (exécution du programme et diffusion des communications), efficacité et domaines d'amélioration possibles.		X		X	X		X
<b>Conception et prestation</b>								
<b>Enjeu 5 : Conception et prestation</b>								
<b>Question 6</b> Dans quelle mesure les occasions de financement des prix Impacts ont-elles été mises en œuvre comme prévu? <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre dans les établissements</li> <li>• Processus de sélection de l'établissement</li> <li>• Clarté des critères et du processus de mise en candidature</li> <li>• Obstacles à l'accès</li> </ul>	6.1 Description des procédures et des outils actuels utilisés pour saisir les données sur le rendement (surveillance des établissements, production de rapports) qui pourraient permettre au CRSH de rendre compte des résultats.		X	X	X			
	6.2 Opinions sur la diversification des modes de prestation relative aux prix Impacts.		X		X	X		
	6.3 Description des critères de sélection et du processus de mise en candidature des établissements, selon le prix et la taille de l'établissement.		X			X		
	6.4 Perceptions à l'égard des obstacles à l'accès (processus de mise en candidature, processus de sélection), selon la taille de l'établissement, la langue (du candidat, de l'établissement et du dossier de candidature) et la région.		X			X		
<b>Question 7</b> Dans quelle mesure les caractéristiques de conception des prix Impacts ont-elles réussi à favoriser la participation aux occasions de financement, ainsi que leur visibilité?	7.1 Incidence des caractéristiques de conception sur la volonté de l'établissement de participer à l'occasion de financement (dossier de candidature papier, critères d'admissibilité, montant du prix, restrictions visant le renouvellement des mises en candidature).		X		X	X		
	7.2 Incidence perçue des caractéristiques de conception sur la visibilité des prix (efficacité de la cérémonie de remise des prix, promotion des membres du jury, montant des prix, sélection et annonce des finalistes).		X		X	X		

## Annexe C - Liste des constatations

### PERTINENCE

CONSTATATION 1 : *Ces occasions de financement sont encore bien nécessaires, car les prix Impacts remplissent un objectif distinct et important, soit celui de souligner et de récompenser les réalisations de la recherche canadienne en sciences humaines et, en particulier, de favoriser la mobilisation et la transmission de connaissances significatives en sciences humaines à l'échelle de la société.*

CONSTATATION 2 : *En définissant mieux certains prix, on pourrait améliorer leur caractère distinctif et leur intégration dans le financement canadien des sciences humaines.*

CONSTATATION 3 : *Même s'il y a eu une diminution de 25 % des candidatures en 2015 et 2016 par rapport à 2013 et 2014, rien n'indique actuellement que cette tendance provisoire menace la pertinence des prix Impacts.*

CONSTATATION 4 : *L'attribution de financement au titre des prix Impacts est un rôle approprié pour le gouvernement fédéral.*

CONSTATATION 5 : *Les priorités du gouvernement fédéral justifient la nécessité d'une culture du savoir axée sur la recherche et la remise de prix soulignant et favorisant l'impact, la transmission des connaissances et la formation.*

CONSTATATION 6 : *Les objectifs des prix Impacts cadrent très bien avec les priorités du CRSH et appuient plusieurs résultats du programme Connexion.*

### RENDEMENT

CONSTATATION 7 : *Les prix Impacts ont permis aux boursiers de participer à des activités de mobilisation des connaissances et à des activités de diffusion des connaissances. Toutefois, l'efficacité des prix Impacts dans ce domaine est limitée par la nature ponctuelle de la plupart des activités de mobilisation des connaissances, la diminution rapide de l'attention accordée aux lauréats au fil du temps, ainsi que la sous-utilisation et la sous-déclaration des fonds de bourse.*

CONSTATATION 8 : *Les prix Impacts ont contribué avec succès à l'établissement d'une capacité de recherche individuelle et organisationnelle ainsi qu'à la collaboration dans le domaine de recherche en sciences humaines reconnu par le prix.*

CONSTATATION 9 : *La mesure dans laquelle les prix Impacts rehaussent la visibilité et la reconnaissance à long terme des chercheurs canadiens en sciences humaines est la plus importante chez les jeunes chercheurs, à l'échelle nationale, et parmi les pairs, mais elle est faible auprès du grand public, à l'échelle internationale, et chez les chercheurs bien établis. Cette situation pourrait changer à mesure que les prix gagnent en visibilité.*

CONSTATATION 10 : *Les prix Impacts sont considérés comme prestigieux, mais ils confèrent peu de visibilité supplémentaire au CRSH, qui est mieux connu que les prix eux-mêmes.*

CONSTATATION 11 : *Même si le rapport entre les frais administratifs et les coûts du programme des prix Impacts est élevé en raison de la faible valeur des fonds associés à chacun des prix, leur efficacité se compare favorablement aux prix du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) lorsqu'on utilise les frais administratifs par prix ou par mise en candidature comme mesure de comparaison.*

### CONCEPTION ET PRESTATION

CONSTATATION 12 : *Le programme des prix Impacts a été mis en oeuvre en grande partie comme prévu et à la satisfaction des intervenants. Les exceptions sont les mécanismes de mesure du rendement et d'établissement des rapports financiers, dont l'exécution demeure incomplète ou inadéquate.*

CONSTATATION 13 : *Les données sur les perceptions des lauréats et des intervenants indiquent que les prix peuvent désavantager certains sous-groupes quant à leurs chances de remporter un prix; les établissements de petite taille et les établissements francophones, plus particulièrement, n'ont remporté aucun prix à ce jour. Cependant, les données disponibles étant limitées, il n'a pas été*

*possible de confirmer d'un point de vue statistique ces tendances, qui devraient faire l'objet d'une étroite surveillance à l'avenir.*

*CONSTATATION 14 : Les intervenants ont formulé diverses recommandations modestes afin d'améliorer les méthodes de prestation et les caractéristiques de conception du programme des prix Impacts.*

*CONSTATATION 15 : Les intervenants ne percevaient pas les critères et les processus de mise en candidature comme un obstacle à l'obtention d'un prix. Toutefois, de nombreux intervenants estimaient qu'on pourrait faire plus au sujet des mécanismes visant à favoriser la visibilité des lauréats (p. ex. la cérémonie de remise des prix).*

## Références

Conseil des académies canadiennes (2012). *Renforcer la capacité de recherche du Canada : la dimension de genre*, Ottawa.

*Loi sur la gestion des finances publiques* (L.R.C., 1985, ch. F-11). <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/f-11/>

Gouvernement du Canada. (2014, décembre). *Un moment à saisir pour le Canada : aller de l'avant dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation 2014*, Industrie Canada. Consulté le 17 octobre 2016 à l'adresse [https://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fra/h\\_07472.html](https://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fra/h_07472.html).

Gouvernement du Canada. (2016, mars). *Assurer la croissance de la classe moyenne*, Finances Canada.

Innovation, Sciences et Développement économique Canada (2016, 16 septembre). *Mandat*. Consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016 à l'adresse [https://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fra/h\\_00018.html](https://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fra/h_00018.html).

*Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines* (L.R.C., 1985, ch. S-12) <http://laws.justice.gc.ca/fra/lois/S-12/>

Conseil de recherches en sciences humaines. (2015). *Rapport sur les plans et les priorités de 2016-2017*. [http://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au\\_sujet/publications/rpp/2016-2017/rpp-fra.aspx](http://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au_sujet/publications/rpp/2016-2017/rpp-fra.aspx)

Statistique Canada (2015). *Estimations des dépenses canadiennes au titre de recherche et développement au Canada, dans les provinces et les territoires (DIRD)*. <http://www5.statcan.gc.ca/olc-cel/olc.action?ObjId=88-221-X&ObjType=2&lang=fr&limit=0>

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. (2016). *Politique sur les résultats*. <https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=31300>